

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL14**

Durée : **4 heures**

LE CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Direction scientifique

Christophe WILLMAN,
Professeur à la Faculté de Rouen

Notions et questions abordées

1. Le contentieux général de la Sécurité Sociale
 - Les dispositions générales relatives au contentieux général de la Sécurité Sociale
 - La commission de recours amiable
 - Le tribunal des affaires de Sécurité Sociale
 - Les voies de recours
 - Le contentieux général de la Sécurité Sociale à Mayotte
2. L'expertise médicale
3. Le contentieux technique de la Sécurité Sociale
 - Le contentieux de l'état d'invalidité, d'inaptitude au travail et d'incapacité permanente
 - Le contentieux de la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles
 - Les dispositions communes aux tribunaux du contentieux de l'incapacité et à la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification
 - Le contentieux technique de la Sécurité Sociale à Mayotte
4. Le contentieux disciplinaire des professions de santé ou le contentieux du contrôle technique

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL01**

Durée : **4 heures**

DROIT DU TRAVAIL ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Direction scientifique

Christophe RADÉ,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- L'introduction des NTIC dans l'entreprise
- La preuve par les NTIC
- Les NTIC et la modification du contrat de travail
- Les NTIC et la vie personnelle
- Les NTIC et la représentation du personnel
- Le vote électronique aux élections prud'homales
- Les NTIC et la faute disciplinaire
- Les NTIC et l'information des salariés

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL27**

Durée : **4 heures**

LES ACCIDENTS ET LES MALADIES D'ORIGINE PROFESSIONNELLE

Direction scientifique

Christophe RADÉ,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- Définition et caractérisation de l'accident du travail et des maladies professionnelles
- Les bénéficiaires de l'indemnisation des accidents du travail et maladies professionnelles
- La procédure de reconnaissance du caractère professionnel de l'accident ou de la maladie
- La déclaration de l'accident du travail et de la maladie professionnelle
- L'incidence de la faute dans la réalisation de l'accident du travail ou de la maladie professionnelle
- La tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles
- L'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Le recours contre le tiers responsable en cas d'accident du travail
- L'établissement d'un protocole de soins
- L'assurance invalidité

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL18**

Durée : **4 heures**

LE POUVOIR DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYEUR

Direction scientifique

Christophe RADÉ,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- La notion de faute disciplinaire
- La notion de sanction disciplinaire
- Les mesures qui ne sont pas des sanctions disciplinaires
- La loi d'amnistie et la sanction disciplinaire
- La mise en oeuvre des poursuites disciplinaires
- La procédure disciplinaire simplifiée pour une sanction mineure
- La procédure disciplinaire normale
- La procédure disciplinaire pour les salariés protégés
- La prescription de la faute et de la sanction disciplinaire
- Le contrôle judiciaire du pouvoir disciplinaire de l'employeur

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBELO8**

Durée : **4 heures**

LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR

Direction scientifique

Christophe RADÉ,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- Les fondements de la responsabilité pénale de l'employeur
- Le respect de la procédure pénale pour engager la responsabilité de l'employeur
- La délégation de pouvoirs exonératoire de responsabilité pour l'employeur
- Les infractions et les sanctions pénales
- La détermination de la qualité d'employeur
- La responsabilité de l'employeur du fait du dommage causé par un salarié
- La faute contractuelle de l'employeur
- La responsabilité de l'employeur en tant que gardien des objets déposés
- Le paiement des amendes par l'employeur

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL28**

Durée : **4 heures**

LE RESPECT DU PRINCIPE "À TRAVAIL ÉGAL SALAIRE ÉGAL"

Direction scientifique

Christophe RADÉ,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- Le contenu du principe « à travail égal, salaire égal »
- Le champ d'application du principe « à travail égal, salaire égal »
- Les justifications des différences de traitement
- La preuve de l'atteinte au principe « à travail égal, salaire égal »
- Les sanctions de la violation du principe « à travail égal, salaire égal »

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL46**

Durée : **4 heures**

LES CLAUSES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Direction scientifique

Christophe RADÉ,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

1.
La clause de non-concurrence
 - Les conditions de validité de la clause de non-concurrence
 - La clause de non-concurrence en Alsace-Lorraine
 - La mise en œuvre de la clause de non-concurrence
 - La renonciation à la clause de non-concurrence
 - La violation de la clause de non-concurrence
2.
Les clauses de mobilité
 - L'insertion de la clause de mobilité dans le contrat de travail
 - Les conditions de validité d'une clause de mobilité
 - La mise en œuvre de la clause de mobilité
 - Le cas particulier des salariés protégés face à la clause de mobilité
3.
Les autres clauses du contrat de travail
 - Les clauses d'objectifs
 - Les clauses de garantie d'emploi
 - Les clauses de dédit-formation
 - Les clauses d'exclusivité
 - Les clauses de discrétion
 - Les clauses de forfait pour les cadres
 - Les clauses d'obligation de résidence

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL48**

Durée : **4 heures**

LE HARCÈLEMENT

Direction scientifique

Christophe RADÉ,

Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

1.

Le harcèlement moral

- La définition légale du harcèlement moral
- L'intention de nuire
- Les agissements répréhensibles au titre du harcèlement moral dégagés par la jurisprudence
- Les agissements non répréhensibles au titre du harcèlement moral dégagés par la jurisprudence
- La prévention du harcèlement moral
- La protection contre le harcèlement moral

2.

Le harcèlement sexuel

- Les éléments constitutifs du harcèlement sexuel
- Les agissements répréhensibles au titre du harcèlement sexuel
- La prévention du harcèlement sexuel
- La protection contre le harcèlement sexuel

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL25**

Durée : **4 heures**

LE DIVIDENDE DU TRAVAIL : INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION ET ÉPARGNE SALARIALE

Direction scientifique

Christophe RADÉ,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

Les dispositions communes à la participation, à l'intéressement et à l'épargne salariale

- Le Conseil d'orientation de la participation, de l'intéressement, de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié
- Les caractéristiques de l'intéressement et de la participation
- L'examen annuel des conditions de mise en oeuvre des dispositifs de participation ou d'intéressement
- Les modalités de conclusion des accords de participation et d'intéressement
- Les accords de groupe en matière de participation ou d'intéressement
- La mission des services de l'administration en matière de participation et d'intéressement
- Le dépôt des accords d'intéressement et de participation
- La modification, la dénonciation, la suspension et la caducité de l'accord de participation ou d'intéressement
- L'information des salariés sur leur épargne salariale
- L'épargne salariale et l'assurance garantie des salaires

L'intéressement

- La définition de l'intéressement
- Le domaine d'application de l'intéressement
- La conclusion de l'accord d'intéressement
- La modification et la dénonciation d'un accord d'intéressement
- Le calcul de l'intéressement
- L'information des salariés en matière d'intéressement
- Le régime social et fiscal de l'intéressement

La participation aux résultats de l'entreprise

- La définition de la participation
- Le champ d'application de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise
- La conclusion de l'accord de participation
- La modification et la dénonciation d'un accord de participation
- La réserve spéciale de participation - RSP
- L'information des salariés et le suivi de l'accord de participation
- Le règlement des droits à la participation des salariés
- Le règlement des litiges en matière de participation
- Le déblocage anticipé des droits à participation
- La participation des salariés dans la société européenne

Les dispositifs d'épargne salariale

- Le plan d'épargne d'entreprise (PEE)
- Le plan d'épargne interentreprises (PEI)
- Le plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO)
- Le plan d'épargne retraite populaire (PERP)
- Les fonds d'épargne salariale

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL70**

Durée : **4 heures**

ACTUALITÉ : RÉFORME DU DROIT DU TRAVAIL PAR LES ORDONNANCES "MACRON"

Direction scientifique

Christophe RADÉ,

Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

Présentation du projet de loi d'habilitation à prendre par ordonnances les mesures pour le renforcement du dialogue social

Validité de la loi d'habilitation à prendre par ordonnances les mesures pour le renforcement du dialogue social

Les mesures liées à l'embauche et à la gestion des effectifs

Le licenciement pour motif économique

Le droit de la négociation collective après l'ordonnance relative au renforcement de la négociation collective

L'avènement du comité social et économique : les attributions du CSE

L'avènement du comité social et économique : mise en place et suppression du CSE

L'avènement du comité social et économique : le fonctionnement du CSE

Les règles générales relatives au licenciement et rupture d'un commun accord collective

Les mesures liées aux conditions de travail et à la pénibilité

L'inaptitude et les dispositions diverses

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de **LEXBASE**
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL10**

Durée : 4 heures

LA RESPONSABILITÉ MÉDICALE

Direction scientifique

Christophe RADÉ,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- Le champ d'application de la loi du 4 mars 2002
- L'assurance de responsabilité médicale
- Les hypothèses de responsabilité médicale
- Les hypothèses de solidarité nationale
- Les procédures d'indemnisation

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL35**

Durée : 4 heures

L'INDEMNISATION DES PRÉJUDICES LIÉS À UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Direction scientifique

David BAKOUCHE,
Professeur à la Faculté de Sceaux

Notions et questions abordées

- Présentation de la loi sur les accidents de la circulation
- La notion d'accident de la circulation
- La notion de véhicule terrestre à moteur
- L'implication du véhicule dans l'accident
- Le régime applicable au conducteur, victime directe
- Le régime applicable au non-conducteur, victime directe
- Le régime applicable aux victimes par ricochet
- Le régime applicable en cas de dommages aux biens
- La faute inexcusable au regard du régime de responsabilité en cas d'accident de la circulation

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL36**

Durée : 4 heures

LES CLAUSES PÉNALES ET LES CLAUSES LIMITATIVES DE RESPONSABILITÉ

Direction scientifique

David BAKOUCHE,
Professeur à la Faculté de Sceaux

Notions et questions abordées

- La qualification de clause pénale
- La révision judiciaire de la clause pénale
- La notion de clause exonératoire ou limitative de responsabilité
- La question de la validité des clauses limitatives de responsabilité entre professionnels et consommateurs
- Les clauses limitatives de responsabilité et la faute lourde
- Les clauses limitatives de responsabilité et l'obligation essentielle
- L'appréciation du caractère abusif de la clause limitative ou exonératoire de responsabilité
- L'appréciation de la force majeure

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL37**

Durée : 4 heures

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AU REGARD DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Direction scientifique

David BAKOUCHE,
Professeur à la Faculté de Sceaux

Notions et questions abordées

La liberté d'expression

- La consécration conventionnelle de la liberté d'expression et de ses limites
- La consécration de la liberté d'expression en droit français

Les crimes et délits commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication

- La protection d'intérêts privés
- La protection d'intérêts publics
- Les exonérations de responsabilité en matière d'infractions de presse

Les poursuites et la répression des crimes et délits commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication

- Les personnes responsables de crimes et délits commis par la voie de la presse
- La procédure de répression des crimes et délits commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication
- L'articulation entre la loi de 1881 sur la liberté d'expression et la responsabilité délictuelle
- Le droit de réponse de la victime

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL38**

Durée : 4 heures

LA RÉPARATION DU PRÉJUDICE

Direction scientifique

David BAKOUCHE,
Professeur à la Faculté de Sceaux

Notions et questions abordées

- Tout dommage est-il réparable ?
 - Le dommage futur est-il réparable ?
 - Le dommage doit-il être légitime pour être réparable ?
 - Le dommage moral est-il réparable ?
- Quid de la victime directe ?
- Le dommage moral est-il réparable ?
- Quid de la victime par ricochet ?
- La perte d'une chance est-elle réparable ?
 - Quels sont les éléments constitutifs de la faute ?
 - Que signifie la distinction faute simple/faute intentionnelle ?
 - Quel est le sens de la distinction entre faute d'abstention et faute de commission ?
 - Peut-on commettre une faute dans l'exercice d'un droit ?
 - Comment le préjudice est-il évalué afin d'en assurer la réparation ?

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL41**

Durée : 4 heures

LA RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR ET DES AGENCES DE VOYAGES

Direction scientifique

David BAKOUCHE,
Professeur à la Faculté de Sceaux

Notions et questions abordées

1. La responsabilité du transporteur
 - La nature de la responsabilité du transporteur (transport ferroviaire, aérien et maritime)
 - Le transport des bagages et l'obligation de sécurité de résultat du transporteur
2. La responsabilité des agences de voyages
 - Les fondements de la responsabilité des agences de voyages
 - La mise en oeuvre de la responsabilité des agences de voyages

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL71**

Durée : 4 heures

LA PROCÉDURE DE DIVORCE

Direction scientifique

Adeline GOUTTENOIRE,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- La compétence de principe du juge aux affaires familiales
- La compétence territoriale du juge aux affaires familiales
- L'incompétence exceptionnelle du juge aux affaires familiales
- La publicité
- L'exercice de l'action
- La procédure du divorce par consentement mutuel (à jour de la réforme)
- La procédure dans les autres cas de divorce

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL72**

Durée : 4 heures

LA PRESTATION COMPENSATOIRE

Direction scientifique

Adeline GOUTTENOIRE,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- La décision d'attribution de la prestation compensatoire
- Les conditions d'attribution de la prestation compensatoire
- La détermination du montant de la prestation compensatoire
- Les formes de la prestation compensatoire
- Les modalités de la prestation compensatoire
- Le paiement et le recouvrement de la prestation compensatoire
- La révision de la prestation compensatoire
- La transmission de la prestation compensatoire au décès de son débiteur
- Les caractères de la prestation compensatoire
- La renonciation à la prestation compensatoire

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL61**

Durée : 4 heures

LES EFFETS DU DIVORCE

Direction scientifique

Adeline GOUTTENOIRE,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- Les effets personnels du divorce (la date de l'effet personnel ; la rupture du lien ; le nom)
- Les effets patrimoniaux (la date des effets patrimoniaux ; l'allocation de dommages et intérêts ; les avantages matrimoniaux ; la liquidation)

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL63**

Durée : 4 heures

LE RÉGIME DE LA COMMUNAUTÉ LÉGALE

Direction scientifique

Jérôme CASEY,

Maître de conférences à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- La répartition des biens
- La gestion des biens
- Les dettes des époux
- La dissolution de la communauté

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL64**

Durée : 4 heures

LES RÉGIMES MATRIMONIAUX CONVENTIONNELS

Direction scientifique

Jérôme CASEY,

Maître de conférences à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

Notions et questions abordées • Présentation des régimes conventionnels • Les régimes de communautés conventionnelles
• Les régimes séparatistes • La participation aux acquêts • L'avantage matrimonial

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL93**

Durée : 4 heures

LA CURATELLE ET LA TUTELLE DU MAJEUR VULNÉRABLE

Direction scientifique

Adeline GOUTTENOIRE,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- Les conditions d'ouverture de la curatelle et de la tutelle du majeur vulnérable
- La durée de la curatelle ou de la tutelle du majeur vulnérable
- La publicité de la curatelle ou de la tutelle du majeur vulnérable
- Les organes de protection du majeur vulnérable
- Les effets de la curatelle et de la tutelle quant à la protection de la personne
- La régularité des actes accomplis par la personne protégée
- Les actes faits dans la curatelle du majeur vulnérable
- Les actes faits dans la tutelle du majeur vulnérable

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL94**

Durée : 4 heures

L'AUTORITÉ PARENTALE

Direction scientifique

Adeline GOUTTENOIRE,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- Les grands principes régissant l'autorité parentale
- L'exercice de l'autorité parentale
- L'assistance éducative
- La mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial
- La délégation de l'autorité parentale
- Le retrait total ou partiel de l'autorité parentale

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL95**

Durée : 4 heures

LA PROTECTION OCCASIONNELLE CONTRE L'INSANITÉ D'ESPRIT

Direction scientifique

Adeline GOUTTENOIRE,
Professeur à la Faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- L'insanité d'esprit
- La preuve de l'insanité d'esprit
- L'action en nullité des actes passés dans le cadre d'un insanité d'esprit

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL13**

Durée : 4 heures

INDEMNISATION DU PRÉJUDICE CORPOREL

Direction scientifique

Nadine LEMEILLAT,
Avocate associée

Notions et questions abordées

Notions et questions abordées

- Retour sur le dommage et le préjudice
- Retour sur les principes de l'évaluation de la réparation
- La nomenclature "Dintilhac"
- Définir une stratégie indemnitaire
- Mise en situation : accident de la route et dommage corporel
- Mise en situation : accident du travail et dommage corporel
- Mise en situation : accident médical et dommage corporel

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL31**

Durée : 4 heures

LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS ET DES OBLIGATIONS

Direction scientifique

Etienne VERGES,

Professeur à la faculté de Grenoble

Notions et questions abordées

- Interview de Carole Champalaune, Directrice des Affaires civiles et du Sceau • Les négociations précontractuelles, enfin la consécration !
- Le pacte de préférence
- La promesse unilatérale
- La capacité usuelle du mineur et du majeur protégé
- Les interactions entre droit commun de la représentation et représentations conventionnelles spéciales • La caducité du contrat
- L'imprévision
- La cession conventionnelle de contrat
- L'exécution forcée en nature
- La réduction du prix en droit des contrats spéciaux

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL88**

Durée : **4 heures**

LE REGROUPEMENT FAMILIAL

Notions et questions abordées

- Les conditions du regroupement familial
- L'instruction des demandes de regroupement familial
- L'arrivée en France de la famille

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL89**

Durée : **4 heures**

LE DROIT D'ASILE

Notions et questions abordées

- Les différentes formes de protection relevant du droit d'asile
- L'Office français de protection des réfugiés et apatrides
- La Cour nationale du droit d'asile
- L'instruction de la demande d'asile

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL12**

Durée : **4 heures**

LA TVA DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Direction scientifique

Thibaut MASSART,

Professeur à la faculté de Paris Dauphine

Notions et questions abordées

- La définition du territoire sur lequel s'applique la TVA
- Le lieu d'imposition des livraisons de biens meubles corporels
- Le lieu d'imposition des livraisons du gaz naturel, de l'électricité, de la chaleur ou du froid
- Le lieu d'imposition des prestations de services
- Le lieu d'imposition des acquisitions intracommunautaires
- Les transports internationaux
- Le régime des entreprises étrangères
- Les opérations réalisées sous un régime douanier communautaire
- Les opérations réalisées sous un régime d'entrepôt fiscal
- Les échanges de renseignements entre Etats membres en matière de TVA intracommunautaire

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL15**

Durée : **4 heures**

LE CONTENTIEUX FISCAL

Direction scientifique

Thibaut MASSART,

Professeur à la faculté de Paris Dauphine

Notions et questions abordées

- Assiette de l'impôt : dispositions générales
- Assiette de l'impôt : procédure préalable devant le service
- Assiette de l'impôt : procédure devant les juridictions administratives
- Assiette de l'impôt : procédures devant les juridictions judiciaires
- Dégrèvements ou restitutions d'office
- Contentieux de la responsabilité
- Procédures gracieuses
- Plafonnement des impositions en fonction des revenus
- Décharge en responsabilité solidaire

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL22**

Durée : **4 heures**

LES MOYENS DE CONTRÔLE ET D'INVESTIGATION DE L'ADMINISTRATION FISCALE

Direction scientifique

Thibaut MASSART,

Professeur à la faculté de Paris Dauphine

Notions et questions abordées

- Le droit de communication
- Le droit d'enquête et le droit de contrôle des entrepôts
- Le droit de visite et de saisie
- La vérification de comptabilité
- L'examen contradictoire de la situation fiscale personnelle (ESFP)
- Les mesures de contrôle des opérations réalisées en espèces et des transferts de sommes, titres ou valeurs

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les 
de **LEXBASE**
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL23**

Durée : **4 heures**

LES PROCÉDURES DE RECTIFICATION FISCALE

Direction scientifique

Thibaut MASSART,
Professeur à la faculté de Paris Dauphine

Notions et questions abordées

- Procédures d'imposition
- Prescription du droit de reprise de l'administration et garanties du contribuable
- Commissions administratives des impôts
- Infractions et sanctions

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les 
de **LEXBASE**
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL45**

Durée : **4 heures**

LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE : LE "PACTE DUTREIL"

Direction scientifique

Thibaut MASSART,

Professeur à la faculté de Paris Dauphine

Notions et questions abordées

- Transmission des parts ou actions de société ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou libérale
- Remise en cause du régime
- Obligations déclaratives
- Transmission à titre gratuit d'une entreprise individuelle

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL09**

Durée : 4 heures

LA RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT SOCIAL

Direction scientifique

Bernard SAINTOURENS,
Professeur à la faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- Le principe de responsabilité civile des dirigeants
- Les fautes du dirigeant engageant sa responsabilité à l'égard de la société et des associés ou des tiers
- L'exercice de l'action en responsabilité civile à l'encontre des dirigeants
- L'assurance de responsabilité civile des dirigeants sociaux
- La responsabilité pénale des dirigeants sociaux
- La responsabilité fiscale des dirigeants en matière de recouvrement de l'impôt
- La responsabilité des dirigeants en cas de procédure collective ouverte avant le 1er janvier 2006
- La responsabilité des dirigeants en cas de procédure collective ouverte après le 1er janvier 2006

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL24**

Durée : 4 heures

LES SOCIÉTÉS D'EXERCICE LIBÉRAL

Direction scientifique

Bernard SAINTOURENS,
Professeur à la faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- Les caractéristiques des sociétés d'exercice libéral
- La constitution des sociétés d'exercice libéral
- Les exigences relatives à l'objet social
- Les exigences relatives à la dénomination sociale
- Les exigences relatives au capital social
- Les exigences relatives aux associés
- Conditions spécifiques d'attribution de la personnalité morale
- Le fonctionnement des sociétés d'exercice libéral
- Les dirigeants des sociétés d'exercice libéral

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL92**

Durée : 4 heures

LA CESSIION DE PARTS SOCIALES

Direction scientifique

Bernard SAINTOURENS,
Professeur à la faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- La qualification de la cession de droits sociaux
- L'évaluation des droits sociaux
- La conclusion de la cession de droits sociaux
- Le contentieux des cessions de droits sociaux
- Les effets de la cession des droits sociaux
- La cession de contrôle

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL43**

Durée : 4 heures

MÉTAMORPHOSE DE L'ENTREPRISE

Direction scientifique

Bernard SAINTOURENS,
Professeur à la faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

Notions et questions abordées

- Les principales modifications statutaires
- L'augmentation du capital de la SA
- La réduction de capital
- Les modifications statutaires de la société à responsabilité limitée
- Le "Coup d'accordéon"
- Les principes généraux des fusions et scissions
- L'apport partiel d'actif
- La fusion de sociétés
- La scission de sociétés

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL44**

Durée : 4 heures

LE DIRIGEANT SOCIAL (DÉSIGNATION-RÉMUNÉRATION-CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES)

Direction scientifique

Bernard SAINTOURENS,
Professeur à la faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

Notions et questions abordées

- Les modalités de la nomination des dirigeants
- La cessation des fonctions du dirigeant social
- SA - La direction générale de la société
- SA - Le directoire
- SARL - Le statut du gérant de société à responsabilité limitée
- La direction de la société en commandite par actions
- SA - Conventions réglementées
- SARL - Conventions réglementées

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL56**

Durée : 4 heures

LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE (SAS) : PREMIÈRE APPROCHE

Direction scientifique

Bernard SAINTOURENS,
Professeur à la faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- La constitution de la société par actions simplifiée
- La direction de la société par actions simplifiée
- Les associés de la société par actions simplifiée
- La société par actions simplifiée unipersonnelle
- La dissolution de la société par actions simplifiée

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL19**

Durée : **4 heures**

LE REFUS DE RENOUVELLEMENT DU BAIL COMMERCIAL

Direction scientifique

Julien PRIGENT,
Avocat

Notions et questions abordées

1. Le refus du bailleur de renouveler le bail commercial
 - Le droit du bailleur de refuser le renouvellement du bail commercial
 - Les modalités du refus du renouvellement du bail commercial
 - La forclusion du locataire formant une action en contestation du refus de renouvellement ou en paiement d'une indemnité d'éviction
2. Le droit du locataire à l'indemnité d'éviction en cas de non-renouvellement
 - L'indemnité d'éviction - généralités
 - Les conditions du droit à l'indemnité d'éviction
 - La date de la détermination du montant de l'indemnité d'éviction
 - Le montant de l'indemnité d'éviction
 - L'appréciation de l'indemnité d'éviction par les juges
 - Le paiement de l'indemnité d'éviction
3. Le droit de reprise du bailleur
 - Les différents droits de reprise - aperçu général
 - Le droit de reprise sans paiement de l'indemnité d'éviction
 - Les cas particuliers de droit de reprise
 - L'exercice frauduleux du droit de reprise du bailleur

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL11**

Durée : **4 heures**

LA SOUS-LOCATION COMMERCIALE

Direction scientifique

Julien PRIGENT,
Avocat

Notions et questions abordées

1. La notion de sous-location du bail commercial
 - La définition de la sous-location du bail commercial
 - La détermination des contrats de sous-location
2. Les conditions de validité de la sous-location du bail commercial
 - La double condition de validité de la sous-location du bail commercial
 - Les sanctions du non-respect des conditions de validité de la sous-location commerciale
3. Les effets de la sous-location du bail commerciale
 - L'exécution de la sous-location commerciale
 - Le droit au renouvellement du locataire principal du bail commercial en cas de sous-location
 - Le droit au renouvellement du sous-locataire du bail commercial
 - L'indemnisation du sous-locataire évincé

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBELO2**

Durée : **4 heures**

LA CESSION DU BAIL COMMERCIAL

Direction scientifique

Julien PRIGENT,
Avocat

Notions et questions abordées

1. Les conditions de validité de la cession du bail commercial
 - La notion de cession de bail commercial
 - La signification de l'acte de cession du bail commercial au bailleur
 - Les limites conventionnelles à la cession du droit au bail commercial
 - Les recours des parties en cas de cession irrégulière
2. Les effets de la cession du bail commercial
 - Les rapports du cessionnaire et du bailleur
 - La garantie solidaire du cédant au profit du bailleur
 - Les rapports du cédant et du cessionnaire
3. Les cas particuliers de cession du bail commercial
 - La cession du bail commercial en cas de fusion de sociétés ou d'apport partiel d'actif
 - La cession du bail dans le cadre d'une procédure collective
 - La liberté de cession avec changement d'activité accordée à certains locataires

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBELO7**

Durée : **4 heures**

LA PROCÉDURE EN MATIÈRE DE BAIL COMMERCIAL

Direction scientifique

Julien PRIGENT,
Avocat

Notions et questions abordées

- Les règles générales de compétence en matière de litige né d'un contrat de bail
- Les règles spéciales de compétence en matière de litige né d'un bail commercial
- La procédure en fixation du loyer du bail commercial
- Les délais encadrant les actions relatives au bail commercial

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de **LEXBASE**
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL32**

Durée : **4 heures**

LA RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS

Direction scientifique

David BAKOUCHE,
Professeur à la Faculté de Sceaux

Notions et questions abordées

- Les garanties légales (les points communs à toutes les garanties légales ; la garantie de parfait achèvement ; la garantie décennale ; la garantie biennale)
- Les responsabilités de droit commun (la responsabilité contractuelle de droit commun ; la responsabilité délictuelle de droit commun)
- Les responsabilités spécifiques (responsabilités spécifiques des fabricants ; responsabilités spécifiques des promoteurs et vendeurs)

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les 
de **LEXBASE**
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL65**

Durée : **4 heures**

LES DROITS ET OBLIGATIONS DES COPROPRIÉTAIRES

Direction scientifique

Marine PARMENTIER,
Avocate

Notions et questions abordées

Notions et questions abordées • La libre disposition des parties privatives • L'usage et la jouissance des parties communes • Le droit d'agir en justice pour des troubles collectifs • L'obligation de respecter le règlement de copropriété, la destination de l'immeuble et les droits des autres copropriétaires • L'obligation de supporter certains travaux • L'obligation de payer les charges de copropriété

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL66**

Durée : **4 heures**

LES CHARGES DE COPROPRIÉTÉS

Direction scientifique

Marine PARMENTIER,
Avocate

Notions et questions abordées

- La définition des charges communes de copropriété
- Les règles spécifiques aux provisions sur les charges communes de copropriété
- Les modalités de répartition des charges communes
- La détermination du débiteur des charges de copropriété
- Les modifications de la répartition des charges
- L'exigibilité des charges communes de copropriété
- Le recouvrement des provisions sur charges et des charges de copropriété
- La restitution des sommes versées par un copropriétaire au titre des charges indues

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL68**

Durée : **4 heures**

LE CONTENTIEUX DE LA COPROPRIÉTÉ

Direction scientifique

Marine PARMENTIER,
Avocate

Notions et questions abordées

- La compétence juridictionnelle du contentieux de la copropriété
- La représentation en justice du syndicat des copropriétaires par le syndic
- La prescription décennale applicable aux actions personnelles nées de l'application de la loi du 10 juillet 1965
- La contestation des décisions d'assemblées générales
- La responsabilité du syndic

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de **LEXBASE**
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL57**

Durée : **4 heures**

LES SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL (SAFER)

Direction scientifique

Christine LEBEL,

Maître de conférences HDR (CRJFC, EA 3225), UFR SJEPG (Université de Franche-Comté)

Notions et questions abordées

Présentation générale de la SAFER
Les missions de la SAFER
Les opérations immobilières et mobilières de la SAFER
Le droit de préemption de la SAFER

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL53**

Durée : **4 heures**

AIRBNB ET PLATES-FORMES COLLABORATIVES : QUELLES INCIDENCES SUR LE DROIT IMMOBILIER ?

Direction scientifique

Caroline de Puysegur et Marine Parmentier, CoPrésidentes de la Commission Droit Immobilier de l'ACE (Avocats conseils d'entreprise)

Notions et questions abordées

Caroline de Puysegur et Marine Parmentier, CoPrésidentes de la Commission Droit Immobilier de l'ACE (Avocats conseils d'entreprise) ont organisé, le mardi 27 juin 2017, une conférence sur le thème "Airbnb et plates-formes collaboratives : quelles incidences sur le droit immobilier ?", dont Charlotte Félizot, Avocate CMS Bureau Francis Lefebvre et Sandra Kabla, Counsel CMS Bureau Francis Lefebvre, étaient toutes deux les intervenantes.

Cette formation vous propose d'écouter cette conférence, puis d'en retrouver les points-clés au sein d'un compte-rendu, avant de revenir sur la fiscalité des sommes perçues dans le cadre de la location meublée (locations Airbnb comprises) avec Fleur Chidaine, avocate au barreau de Paris.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL40**

Durée : **4 heures**

LA GARDE À VUE

Direction scientifique

Jean-Baptiste PERRIER,
Professeur à la faculté d'Auvergne

Notions et questions abordées

- La définition de la garde à vue
- Le placement en garde à vue
- La durée de la garde à vue
- Les droits de la personne gardée à vue
- L'exécution de la garde à vue

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL73**

Durée : **4 heures**

LES ACTES DE L'ENQUÊTE (HORS GARDE À VUE)

Direction scientifique

Jean-Baptiste PERRIER,
Professeur à la faculté d'Auvergne

Notions et questions abordées

- Les perquisitions et les fouilles
- Les saisies
- Les réquisitions
- Les prélèvements aux fins de comparaison
- Les contrôles et vérifications d'identité

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les 
de **LEXBASE**
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL74**

Durée : **4 heures**

L'EXERCICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Direction scientifique

Jean-Baptiste PERRIER,
Professeur à la faculté d'Auvergne

Notions et questions abordées

- Les règles de compétence
- Les personnes déclenchant l'action publique
- Les modalités des poursuites

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL77**

Durée : **4 heures**

LES ACTES DE L'INSTRUCTION

Direction scientifique

Jean-Baptiste PERRIER,
Professeur à la faculté d'Auvergne

Notions et questions abordées

- Les actes d'investigation (commission rogatoire ; auditions, interrogatoires et confrontations ; perquisitions, saisies et scellés ; expertise)
- Les mesures coercitives (mandats ; contrôle judiciaire, assignation à résidence et détention provisoire)

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL78**

Durée : **4 heures**

LE CONTRÔLE DE L'INSTRUCTION

Direction scientifique

Jean-Baptiste PERRIER,
Professeur à la faculté d'Auvergne

Notions et questions abordées

- Le contrôle des cabinets d'instruction
- Le recours en nullité
- L'appel contre la décision de la chambre de l'instruction
- Les audiences devant la chambre de l'instruction

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL76**

Durée : **4 heures**

LE CONTRÔLE DE L'ENQUÊTE

Direction scientifique

Jean-Baptiste PERRIER,
Professeur à la faculté d'Auvergne

Notions et questions abordées

- Le rôle du Parquet dans l'enquête (la direction des enquêtes et le contrôle de la garde à vue)
- Les nullités (la théorie générale des nullités ; la violation des règles concernant les contrôles d'identité ; les irrégularités concernant la garde à vue ; les transports, perquisitions et saisies)

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL75**

Durée : **4 heures**

L'ACTION CIVILE

Direction scientifique

Jean-Baptiste PERRIER,
Professeur à la faculté d'Auvergne

Notions et questions abordées

- Les conditions de recevabilité de l'action civile devant les juridictions répressives
- Les sujets de l'action civile
- L'exercice de l'action civile

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL39**

Durée : **4 heures**

LA RESPONSABILITÉ PÉNALE

Direction scientifique

Jean-Baptiste PERRIER,
Professeur à la faculté d'Auvergne

Notions et questions abordées

- L'intention dans le délit pénal
- La tentative dans le délit pénal
- Le délit pénal suppose un fait personnel
- La responsabilité pénale des personnes morales
- La complicité dans le délit pénal
- Les différents types d'infractions pénales constitutives du délit pénal
- Les causes d'irresponsabilité ou d'atténuation de la responsabilité pénale
- L'opportunité des poursuites en matière de responsabilité pénale
- L'indemnisation des victimes d'infractions
- L'indemnisation des victimes d'actes de terrorisme

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL79**

Durée : **4 heures**

LES ATTEINTES À LA PERSONNE HUMAINE

Direction scientifique

Jean-Baptiste PERRIER,
Professeur à la faculté d'Auvergne

Notions et questions abordées

- Les atteintes à la vie de la personne
- Les atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne
- La mise en danger de la personne
- Les atteintes aux libertés de la personne
- Les atteintes à la dignité de la personne
- Les atteintes à la personnalité
- Les atteintes aux mineurs et à la famille

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL80**

Durée : **4 heures**

LES INFRACTIONS CONTRE LES BIENS

Direction scientifique

Jean-Baptiste PERRIER,
Professeur à la faculté d'Auvergne

Notions et questions abordées

- Le vol
- Les extorsions
- L'escroquerie et les infractions voisines
- Les détournements
- Le recel et les infractions assimilées ou voisines
- Les destructions, dégradations et détériorations
- Les atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données
- Le blanchiment

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL82**

Durée : **4 heures**

L'INTRODUCTION DE L'INSTANCE DEVANT LE JUGE ADMINISTRATIF

Direction scientifique

Christophe DE BERNARDINIS,
Maître de conférences à la faculté de Metz

Notions et questions abordées

Le recours administratif préalable obligatoire
Les décisions pouvant faire l'objet d'un recours
L'intérêt à agir
La requête introductive d'instance
L'action de groupe
L'action en reconnaissance de droits
Les délais de recours contentieux
La représentation des parties
L'aide juridictionnelle

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les 
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL83**

Durée : **4 heures**

L'EXÉCUTION DES DÉCISIONS DU JUGE ADMINISTRATIF

Direction scientifique

Christophe DE BERNARDINIS,
Maître de conférences à la faculté de Metz

Notions et questions abordées

- Les principes applicables devant toutes les juridictions (prescription, astreinte)
- Les dispositions applicables aux tribunaux administratifs et aux cours administratives d'appel
- Les dispositions applicables au Conseil d'Etat

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les 
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL96**

Durée : **4 heures**

LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'URBANISME

Direction scientifique

Arnaud LE GALL,

Maître de conférences à la faculté de Caen

Notions et questions abordées

- La sécurisation des actes d'urbanisme
- La limitation de l'intérêt pour agir
- La notification des recours
- Les conséquences de la limitation des recours
- Les parties au contentieux administratif de l'urbanisme
- Le juge du contentieux administratif de l'urbanisme

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL21**

Durée : **4 heures**

LES DEVOIRS GÉNÉRAUX DES BANQUIERS ET LEUR RESPONSABILITÉ

Direction scientifique

Hervé CAUSSE,
Professeur à la faculté d'Auvergne

Notions et questions abordées

1. Le devoir d'information du banquier
 - L'obligation générale d'information du banquier
 - Les obligations spéciales d'information imposées par le législateur
 - Les obligations spéciales d'information précisées par la jurisprudence
 - Le devoir d'information du banquier et le crédit à la consommation
2. Le devoir de secret du banquier
 - Le principe du devoir de secret du banquier
 - Les exceptions au devoir de secret du banquier
3. Le devoir de vigilance du banquier
 - L'obligation générale de vigilance et le principe de non-ingérence
 - L'obligation générale de vigilance en cas d'anomalies et irrégularités manifestes
 - Les obligations spéciales de vigilance du banquier

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL26**

Durée : **4 heures**

L'OUVERTURE DES PROCÉDURES COLLECTIVES

Direction scientifique

Pierre-Michel LE CORRE,
Professeur à la faculté de Nice

Notions et questions abordées

- L'ouverture de la sauvegarde
- L'ouverture du redressement judiciaire
- L'ouverture des procédures par extension

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL05**

Durée : **4 heures**

LA PÉRIODE D'OBSERVATION EN MATIÈRE DE PROCÉDURES COLLECTIVES

Direction scientifique

Pierre-Michel LE CORRE,
Professeur à la faculté de Nice

Notions et questions abordées

- L'activité de l'entreprise et la période d'observation
- Les mesures conservatoires
- Les contrats de l'entreprise
- Le financement de l'entreprise
- Le bilan économique et social et le projet de plan

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL52**

Durée : **4 heures**

LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX

Direction scientifique

Hervé CAUSSE,
Professeur à la faculté d'Auvergne

Notions et questions abordées

- L'arsenal de textes en matière de blanchiment des capitaux
- Le champ d'application de la lutte contre le blanchiment des capitaux
- Les obligations de vigilance à l'égard de la clientèle
- Les obligations de déclaration
- La cellule de renseignement financier nationale
- Les procédures et le contrôle interne
- Le contrôle des obligations et les sanctions administratives
- Le Conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Le gel des avoirs dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL85**

Durée : 4 heures

LES OBLIGATIONS DU VENDEUR ET DE L'ACHETEUR

Direction scientifique

Gaël PIETTE,

Professeur à la faculté de Bordeaux

Notions et questions abordées

- L'obligation de renseignement à la charge du vendeur
- L'obligation de délivrance de la chose
- Les garanties offertes par le vendeur
- L'obligation de sécurité du vendeur
- L'obligation de payer le prix de la vente
- L'obligation de retirer la chose vendue

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les 
de **LEXBASE**
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL33**

Durée : 4 heures

L'ACTE D'AVOCAT

Direction scientifique

Hervé HAXAIRE,
Avocat, ancien Bâtonnier

Notions et questions abordées

- La responsabilité de l'avocat au regard de l'acte contresigné
- La force probante de l'acte contresigné
- La dispense du formalisme légal de la mention manuscrite

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les 
de **LEXBASE**
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL34**

Durée : **4 heures**

LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'AVOCAT

Direction scientifique

Hervé HAXAIRE,
Avocat, ancien Bâtonnier

Notions et questions abordées

- Le manquement au devoir d'assistance
- Le manquement au devoir de représentation
- Le manquement au devoir de conseil
- La défaillance de l'avocat-conseil
- La défaillance de l'avocat rédacteur
- La défaillance de l'avocat fiduciaire
- Le préjudice réparable
- L'évaluation du préjudice réparable
- Les limites de la responsabilité de l'avocat

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL51**

Durée : 4 heures

L'AVOCAT, CANDIDAT AUX MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS JURIDIQUES

Direction scientifique

Hervé HAXAIRE,
Avocat, ancien Bâtonnier

Notions et questions abordées

Notions et questions abordées

- Rappels généraux sur les procédures en matière de marchés de prestation juridique
- Les données à prendre en compte pour la rédaction des réponses
- La remise des réponses à la mise en concurrence
- L'information des candidats à la suite de l'attribution du marché

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL54**

Durée : **4 heures**

L'AVOCAT ET LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Direction scientifique

Hervé HAXAIRE,
Avocat, ancien Bâtonnier

Notions et questions abordées

- La réglementation relative au conflit d'intérêts dans le cadre de la profession
- L'avocat, représentant ou défenseur de plus d'un client dans une même affaire
- L'avocat face au risque de violation du secret professionnel ou d'atteinte à son indépendance
- L'avocat et son ancien client
- L'avocat exerçant au sein d'un groupement d'exercice
- L'avocat rédacteur d'acte
- Les conséquences d'un conflit d'intérêts

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL55**

Durée : **4 heures**

L'AVOCAT, LE SECRET PROFESSIONNEL ET LA CONFIDENTIALITÉ DES CORRESPONDANCES

Direction scientifique

Hervé HAXAIRE,
Avocat, ancien Bâtonnier

Notions et questions abordées

- Le secret professionnel, un principe essentiel de la profession d'avocat
- L'étendue du secret professionnel
- Structure professionnelle, mode d'exercice et secret professionnel
- Les dérogations au secret professionnel de l'avocat (la perquisition, la visite domiciliaire, la lutte contre le blanchiment, les procédures d'appels d'offres publics ou privés et d'attribution de marchés publics et l'avocat-mandataire sportif)
- La confidentialité des correspondances échangées entre le client et son avocat
- La confidentialité des correspondances échangées entre l'avocat et ses confrères
- La communicabilité de la lettre adressée par l'avocat à un tiers
- Les lettres «officielles»
- L'interception, l'enregistrement et la transcription des correspondances en matière pénale

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL69**

Durée : **4 heures**

LES HONORAIRES DE L'AVOCAT

Direction scientifique

Hervé HAXAIRE,
Avocat, ancien Bâtonnier

Notions et questions abordées

- La fixation des honoraires de l'avocat
- Les modalités de paiement des honoraires de l'avocat
- Le contentieux des honoraires de l'avocat
- Le paiement des débours, des dépens et des émoluments

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les 
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL81**

Durée : **4 heures**

LA FIDUCIE

Direction scientifique

Hervé HAXAIRE,
Avocat, ancien Bâtonnier

Notions et questions abordées

- Le régime juridique de la fiducie (formation, effets, extinction)
- Le régime fiscal de la fiducie (enregistrements, impôts directs, TVA, etc.)
- L'avocat fiduciaire (déclaration à l'Ordre, secret professionnel, obligations particulières)

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL00**

Durée : 4 heures

FORMATION À LA RECHERCHE SUR LEXBASE.FR

Direction scientifique

Anais Bartier, formatrice

Notions et questions abordées

Présentation des contenus Lexbase édition
Initiation à la recherche documentaire sur lexbase.fr
Gestion de son espace personnel sur lexbase.fr
Mise en situation pour une prise en main rapide sur service lexbase.fr

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL58**

Durée : **4 heures**

LES ACTES ET LES DÉLAIS DE PROCÉDURE

Direction scientifique

Etienne VERGES,
Professeur à la faculté de Grenoble

Notions et questions abordées

1. Les actes de la justice civile
 - L'acte juridictionnel
 - La notion incertaine d'acte juridictionnel
 - Les effets certains de l'acte juridictionnel
 - Les actes non-juridictionnels
 - Les actes non-juridictionnels résultant d'une procédure non-contradictoire
 - Les actes non-juridictionnels résultant d'une procédure contradictoire
 - La juridiction gracieuse
2. Les conditions de délais de l'action en justice
 - La prescription de l'action en justice
 - Le délai de forclusion

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL59**

Durée : **4 heures**

L'ENCADREMENT PROCESSUEL DU PROCÈS CIVIL

Direction scientifique

Etienne VERGES,
Professeur à la faculté de Grenoble

Notions et questions abordées

- Le principe d'initiative et dispositif
- Le principe du contradictoire
- Le droit à un procès équitable
- L'administration judiciaire de la preuve

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les 
de **LEXBASE**
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL60**

Durée : **4 heures**

L'APPEL

Direction scientifique

Etienne VERGES,
Professeur à la faculté de Grenoble

Notions et questions abordées

ATTENTION : l'appel a fait l'objet d'une réforme qui entrera en application en septembre 2017. Cette formation a donc été mise à jour fin juillet pour l'application des nouvelles règles.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL30**

Durée : **4 heures**

LA QUESTION PRIORITAIRE DE CONSTITUTIONNALITÉ (QPC)

Direction scientifique

Etienne VERGES,
Professeur à la faculté de Grenoble

Notions et questions abordées

- La consécration de la question prioritaire de constitutionnalité
- La transmission par les juges du fond de la question prioritaire de constitutionnalité à la Cour de cassation
- Le renvoi par la Cour de cassation de la question prioritaire de constitutionnalité au Conseil constitutionnel
- La décision du Conseil constitutionnel
- Evolutions procédurales récentes - Janvier à mars 2016
- Evolutions procédurales récentes - Avril à Juin 2016

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL42**

Durée : **4 heures**

L'ACTION DE GROUPE

Direction scientifique

Etienne VERGES,
Professeur à la faculté de Grenoble

Notions et questions abordées

- Régime général de l'action de groupe
- Action de groupe en matière de santé
- Action de groupe en matière de discrimination
- Action de groupe en matière environnementale
- Action de groupe en matière de protection des données à caractère personnel
- Action de groupe en matière de consommation

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL47**

Durée : **4 heures**

LA MÉDIATION : PREMIÈRE APPROCHE

Direction scientifique

Etienne VERGES,
Professeur à la faculté de Grenoble

Notions et questions abordées

Les procédures amiables autres que l'arbitrage

Médiation, Justice à part entière

Médiation conventionnelle, médiation judiciaire

Notions et questions abordées

- La médiation en matières pénale, civile et commerciale,
- La médiation familiale : déjudiciarisation ou contractualisation du droit de la famille
- Pourquoi, quand et comment utiliser l'outil médiation en droit immobilier ?
- La médiation internationale : pratiques en France et dans les pays arabes

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL04**

Durée : **4 heures**

LA SAISIE IMMOBILIÈRE

Direction scientifique

Natalie Fricero,

Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis,

et **Guillaume Payan,**

Maître de conférences à l'Université de Toulon

Notions et questions abordées

- Les conditions de la saisie immobilière
- Les immeubles saisissables
- Le commandement de payer valant saisie
- La publication du commandement valant saisie
- Les actes préparatoires à la vente
- L'audience d'orientation
- Le jugement d'orientation
- La vente amiable
- L'adjudication (vente forcée)
- La surenchère
- La distribution du prix de l'immeuble

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- PRISE EN CHARGE DU FIF-PL / ACTALIANS
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL20**

Durée : **4 heures**

DE LA SAISIE-VENTE À L'EXPULSION

Direction scientifique

Natalie Fricero,

Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis,

et **Guillaume Payan,**

Maître de conférences à l'Université de Toulon

Notions et questions abordées

A - Saisie-vente

- Les conditions de la saisie-vente
- Les biens concernés par la saisie-vente
- Les opérations de saisie-vente
- La mise en vente des biens saisis
- Les incidents de saisie
- Les dispositions particulières à la saisie des récoltes sur pied

B - Expulsion

- Les conditions de l'expulsion
- Les délais d'expulsion d'une habitation principale
- Les opérations d'expulsion
- La reprise des locaux abandonnés ou volontairement quittés
- Les contestations de l'expulsion
- La réinstallation sans titre de la personne expulsée (C. proc. civ. exécution, art. R. 441-1)
- L'expulsion pour violence au sein d'un couple
- L'expulsion des gens du voyage

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.